

Pour utiliser un véhicule pouvant transporter de un à neuf passagers, la présente déclaration doit être remplie et remise à un centre ServiceOntario pour pouvoir fournir un service de transport interurbain de voyageurs, moyennant rétribution. Le conducteur du véhicule nommé dans la présente déclaration doit être tout au moins titulaire d'un permis de conduire de catégorie G valide et avoir au moins 18 ans. Le présent formulaire doit également être remis pour retirer un véhicule du programme. Un permis pour véhicules de transport d'une capacité de moins de 10 passagers (U10) n'est pas exigé pour les véhicules auxquels les articles 2, 3, 4 et 5 du *Règlement de l'Ontario 418/21 (Véhicules de transport de passagers)* s'appliquent.

Une fois la déclaration traitée, l'identificateur U10 sera ajouté au permis de possession du véhicule/retiré du permis de possession du véhicule.

Le présent formulaire vous sera retourné une fois qu'il aura été vérifié et consigné dans le système. Nous vous recommandons de conserver la copie dans vos dossiers. Vous devez fournir, sur demande, des renseignements sur les activités de votre véhicule de transport de voyageurs au ministère des Transports, conformément au *Règlement de l'Ontario 418/21 (Véhicules de transport de passagers)*.

1. Renseignements sur le demandeur et le véhicule

Demandeur (nom du propriétaire/preneur à bail du véhicule)

Faites-vous une demande à titre de tiers au nom du demandeur?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si oui, une lettre d'autorisation ou procuration est requise. Est-elle fournie?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Le véhicule est-il loué?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous le preneur à bail (c.-à-d. le titulaire du bail)?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Adresse

N° d'unité	N° de rue	Nom de la rue	Case postale
Ville/Municipalité		Province	Code postal
Numéro d'identification du véhicule (NIV)		Numéro de la plaque d'immatriculation	

Numéro de permis de conduire du conducteur ou numéro d'identification du titulaire (numéro à 9 chiffres attribué aux entreprises ou aux particuliers enregistrant leurs véhicules sans permis de conduire)

Pour participer au programme ontarien des permis pour véhicules de transport interurbain d'une capacité de moins de dix passagers de l'Ontario, veuillez remplir la section suivante.

Je déclare que le véhicule susmentionné :

- est assuré conformément à l'article 14 du *Règlement de l'Ontario 418/21 (Véhicules de transport de passagers)* pris en application du *Code de la route*.
- respecte les conditions d'équipement énoncées dans le *Règlement de l'Ontario 418/21 (Véhicules de transport de passagers)*.
- affiche une vignette d'inspection semestrielle valide qui n'est pas expirée.

2. Signature

Je reconnais que le véhicule est nécessaire pour continuer à remplir les conditions susmentionnées tant et aussi longtemps que le permis U10 sera en vigueur.

Nom	Signature	Date (aaaa/mm/jj)
-----	-----------	-------------------

Pour quitter le programme ontarien des permis pour véhicules de transport interurbain d'une capacité de moins de dix passagers, veuillez remplir la section suivante :

Je souhaite retourner mon permis U10 :

- Je n'utiliserai plus le véhicule aux fins pour lesquelles le permis U10 est exigé.

Une fausse déclaration peut donner lieu à une amende et(ou) à une peine d'emprisonnement.

Veuillez noter que le ministère des Transports ou le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs peut communiquer avec vous pour obtenir plus de renseignements.

Les renseignements contenus dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 205 du *Code de la route* et servent à évaluer l'admissibilité du demandeur au programme. Si vous avez des questions sur la collecte et l'utilisation de vos renseignements contenus dans le présent formulaire, veuillez appeler le Bureau de l'optimisation du programme d'immatriculation des véhicules au 416-235-4461 ou écrire au Bureau de l'optimisation du programme d'immatriculation des véhicules, 145, avenue William Hearst, salle 147, Downsview ON M3M 0B6.